

## Communiqué de presse

**Un an après l'ouverture:**

### **Le Centre de Réhabilitation du Château de Colpach a déjà accueilli plus de 400 patients**

**Le Vice-Premier ministre, ministre de la Santé, Étienne Schneider, a visité le Centre de Réhabilitation du Château de Colpach le 24 juin 2019. Cette nouvelle structure du paysage hospitalier, active depuis un an, comprend deux services nationaux, dédiés à la réhabilitation post-oncologique et physique.**

*Luxembourg / Colpach, le 24 juin 2019* – La visite du ministre de la Santé à Colpach a été l'occasion de faire le point sur le développement du Centre de Réhabilitation depuis son ouverture en avril 2018.

Étienne Schneider a visité les infrastructures et s'est entretenu avec les patients, le personnel et la direction. Il a exprimé sa satisfaction : « Ce centre constitue un véritable complément aux principaux piliers du dispositif de santé luxembourgeois. Les patients qui sortent d'une intervention lourde ou d'un traitement éprouvant bénéficient ici d'une prise en charge globale qui les aide à reprendre leur vie normale dans les meilleures conditions. Cela est très important, notamment pour les personnes ayant été traitées pour un cancer. Ce que j'ai vu et entendu aujourd'hui confirme la pertinence de cette offre mise en place l'année dernière dans le cadre du Plan Cancer et de la Loi hospitalière. »

Le Docteur Sonja Hoffmann, présidente du Conseil d'administration de la Fondation Emile Mayrisch qui gère le centre, a remercié le ministre de son intérêt et son soutien pour le travail accompli à Colpach avant de souligner combien il était utile et important d'avoir développé cette offre de soins au Luxembourg : « La réhabilitation offerte ici à Colpach était le chaînon manquant dans la prise en charge de certains patients, notamment ceux qui ont été traités pour un cancer. Le centre accueille des patients qui par le passé devaient séjourner à l'étranger, loin de leurs proches pour leur réhabilitation. » Le Dr Hoffmann a également rappelé le contexte historique : « La réhabilitation - issue du centre de convalescence mis en place dès 1947 - s'inscrit dans la continuité de l'activité sur le site et dans la fidélité aux valeurs prônées et vécues par Aline Mayrisch – de Saint Hubert qui a légué le château et son parc à la Croix-Rouge. Ce que nous faisons aujourd'hui ici est une interprétation actuelle de la vision formulée par la cofondatrice et ancienne présidente de notre organisation. »

Jean-Philippe Schmit, directeur général du centre, a présenté les objectifs de la structure et témoigné de résultats très encourageants : « Nous avons accueilli 420 patients depuis l'ouverture en avril de l'année dernière et le taux de satisfaction des patients est de 92%. En moyenne les patients ont séjourné chez nous pendant 24 jours. » Il a également précisé les enjeux particuliers de la phase de démarrage : « Au cours des premiers mois, nous avons synchronisé le recrutement du personnel et l'arrivée de nos patients. Cette montée en charge s'est bien passée. Parallèlement, nous avons travaillé étroitement avec les hôpitaux aigus, le corps médical, le ministère de la Santé et la CNS pour affiner la complémentarité et l'efficience de notre parcours de soins en développant des partenariats et en définissant des processus. »

Le directeur médical du centre, Dr José Biederman a précisé: « Les équipes médicales et de soins tendent tous leurs efforts vers un seul but : accompagner le patient pour l'aider à devenir acteur de sa santé. Nous évaluons ses ressources physiques et psychologiques en intégrant sa situation sociale, familiale et professionnelle. En conséquence, nous avons constitué une équipe multidisciplinaire, qui personnalise le parcours de soin du patient, au profit de sa qualité de vie et de son bien-être. Ici, il s'informe, applique les bons gestes, apprend les bons réflexes, les bonnes manières de faire, pour redevenir autonome et être capable de retourner chez lui dans les meilleures conditions, physiques et morales. »

Le Centre de Réhabilitation accompagne les patients en leur apportant les soins, les outils et la motivation nécessaires à un rétablissement optimal, en prenant en compte leurs besoins de proximité familiale, linguistiques et de soutien socio-professionnel. Les équipes travaillent en lien étroit avec les médecins de famille, les médecins et services hospitaliers, les réseaux de compétences, les services de soins à domicile et toutes les associations d'entraide pour permettre la meilleure continuité de la prise en charge.

Le Centre rassemble des médecins généralistes et spécialistes ainsi que des professionnels de la santé comme des kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychomotriciens, orthophonistes, psychologues, infirmiers, assistants sociaux et diététiciens.

Le Service National de Réhabilitation post-oncologique s'adresse aux personnes qui, après la phase aiguë de prise en charge de leur cancer, présentent des symptômes nécessitant une rééducation thérapeutique ainsi que des traitements de réhabilitation adaptés.

Le Service National de Réhabilitation physique prend en charge les patients qui, à la suite d'un traitement médical, d'une intervention chirurgicale ou d'une aggravation récente d'une affection chronique, présentent une altération de leurs capacités physiques, psychiques et fonctionnelles.

Le Centre compte 60 lits en chambres individuelles. Il fonctionne sous l'égide de la Croix-Rouge luxembourgeoise. La transformation en Centre de Réhabilitation au 1er avril 2018 répond à l'évolution et aux nouveaux besoins du système de santé luxembourgeois.

### **La Croix-Rouge luxembourgeoise**

La mission de la Croix-Rouge luxembourgeoise est « d'améliorer les conditions d'existence des personnes vulnérables ». Ses milliers de bénévoles et ses plus de 2300 professionnels en font un acteur majeur dans les domaines de la Santé, du Social, de la Jeunesse et de l'Humanitaire. La Croix-Rouge luxembourgeoise est ainsi engagée dans des activités aussi diverses que l'aide humanitaire internationale d'urgence, les soins à domicile, la transfusion sanguine, la réhabilitation, l'accueil de personnes âgées ou dépendantes en centres de jour ou intégrés, l'assistance sociale, l'accueil des migrants et réfugiés, l'aide individuelle aux personnes en difficulté, les maisons relais et les maisons de jeunes ou encore les services thérapeutiques socio-familiaux.

### **Contact Presse**

Vincent Ruck | +352 27 55-2122 | [media@croix-rouge.lu](mailto:media@croix-rouge.lu) | [www.croix-rouge.lu](http://www.croix-rouge.lu)